



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2022 A 18H

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de l'association La Ciotat Longe Côte . Celle-ci aura lieu le **21/10/2022.....** à **18H** Heures à l'adresse suivante :

MAISON DES ASSOCIATIONS SALLE NUMERO 10 PLACE EVARISTE GRAS 13600 LA CIOTAT.....

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- **Approbation du règlement intérieur**
- **Approbation des membres Conseil d'administration**
- **Approbation des membres du bureau**
- **Approbation des statuts**
- **Approbation du budget prévisionnel**

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si la moitié des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts)

Le droit de participer à l'assemblée est réservée aux seuls membres de notre association.

Votre présence est souhaitée. En cas d'empêchement , vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs pourront être donnés en début de séance ou envoyés par mail à : contact@laciotalongecote.fr Pour préparer cette assemblée générale, vous trouverez les documents à consulter ou à télécharger sur notre site Laciotalongecote.fr

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.